



Communiqué de presse

Les entreprises de Gironde réclament une voix au chapitre pour une politique de mobilité à la hauteur des enjeux économiques, sociaux et environnementaux.

Bordeaux, le 14 novembre 2024,

Réunis en conférence de presse, les acteurs économiques de Gironde ont exprimé leur insatisfaction face au manque d'ambition des politiques publiques de mobilités et l'absence de concertation suffisante. Depuis plusieurs années, les entreprises locales sont confrontées à une concertation qu'ils jugent « de façade », où les décisions sont prises sans réelle prise en compte des besoins des acteurs économiques et de leurs collaborateurs. On construit une offre sans connaître la demande.

Malgré la présence de quelques entreprises dans les « Comité des partenaires », leurs voix dans cette instance est totalement diluée.

Au regard du poids économique des entreprises dans le financement de la mobilité **il est essentiel qu'une instance de coordination des différentes autorités organisatrices des mobilités (AOM) du territoire, intégrant les entreprises comme partenaire incontournable, soit mise en place.**

Pour rappel en 2023, les entreprises girondines ont financé par le biais du versement mobilité 223 millions d'euros, impôt assis sur la masse salariale soit un coût moyen de 684€ par salarié du privé, auquel s'ajoute : le versement mobilité additionnel (+7 millions d'euros), la prise en charge de 50% à 75% des abonnements de transports en commun, les primes transports, les forfaits mobilités durables.

Le mur d'investissement auquel doivent faire face les collectivités locales pour décarboner les mobilités ne doit pas et ne pourra pas être porté uniquement par les entreprises. Nous nous opposons formellement à toutes velléités de dé plafonner le versement mobilité qui pénaliseraient les entreprises qui jouent le jeu de l'emploi local. Des solutions de financement alternatives existent et sont nécessaires.

20 ans de renoncements et de projets avortés

Nous dressons un constat plutôt amer des vingt dernières années, des politiques de transport et de mobilité à Bordeaux et en Gironde. Bien que certains projets aient vu le jour, et nous devons le saluer, nombre d'entre eux ont été abandonnés ou retardés, contribuant à aggraver les difficultés de déplacement pour les entreprises et les travailleurs.

Ces échecs successifs ont contribué à créer une véritable crise de mobilité en Gironde, marquée par des bouchons incessants, des transports en commun saturés et des infrastructures de mobilités douces insuffisantes.

Novembre 2024

Des conséquences lourdes pour les entreprises, les salariés et l'économie

Les conséquences de ces politiques inabouties ont des répercussions sur les entreprises locales. Les salariés sont pris dans des embouteillages quotidiens qui allongent considérablement leurs temps de trajet, tandis que les transports publics ne parviennent pas à répondre aux besoins des travailleurs, notamment en termes de fréquence et d'horaires.

Cette situation engendre un véritable défi en matière de recrutement, un absentéisme croissant lié aux trajets toujours plus longs et imprévisibles, ainsi qu'un impact direct sur le bien-être des salariés, de plus en plus affectés par ces conditions de déplacement difficiles. À cela s'ajoute une perte de compétitivité pour les entreprises, freinant le développement économique du territoire.

L'accessibilité est, en outre, un critère décisif dans le choix d'implantation des entreprises et un marqueur fort de l'attractivité territoriale. Une mobilité fluide et bien pensée est donc primordiale pour attirer et surtout retenir les acteurs économiques sur notre territoire.

Appel à la création d'un Comité des Financeurs de la Mobilité

Face à cette situation critique, les acteurs économiques de Gironde réclament une véritable concertation avec les pouvoirs publics locaux, où leur voix serait pleinement prise en compte dans les décisions liées à la mobilité. Ils appellent de leurs vœux la création d'un Comité des Financeurs de la Mobilité, une nouvelle instance qui associerait les entreprises locales aux décisions stratégiques et de financements.

Il est crucial que les entreprises soient considérées comme des partenaires à part entière dans la définition des priorités en matière de mobilité, tant pour les voyageurs que pour les marchandises. Elles doivent pouvoir participer activement à la mise en place de solutions durables et adaptées aux besoins du territoire.

Un appel à l'action

Les entreprises de Gironde ne peuvent plus se permettre d'attendre. Les salariés, les entrepreneurs et l'économie locale dans son ensemble souffrent d'une situation de mobilité bloquée depuis trop longtemps. Il est désormais indispensable de prendre des mesures concrètes pour bâtir une mobilité fluide, durable et en phase avec les réalités économiques de la région.

Contact presse :

Caroline Chesne, cchesne@medef-gironde.fr – 0556015183 | 0666653281

À propos du Groupe de Travail interprofessionnel des Mobilités :

Le Groupe de Travail interprofessionnel de la Mobilité regroupe les principaux acteurs économiques de Gironde et a pour mission de représenter les intérêts économiques du territoire dans les débats sur les politiques de mobilité des biens et des personnes.